

# Calendrier 2025 des collectes de déchets ménagers

## Commune de Bayenghem-les-Seninghem

JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
DI	1	MA	1	VE	1	LU	1	ME	1	SA	3	LU	1
LU	2	ME	2	SA	2	MA	2	JE	40	DI	2	MA	2
MA	3	JE	27	DI	3	ME	3	VE	3	LU	3	ME	3
ME	4	VE	4	LU	4	JE	36	SA	4	MA	4	JE	49
JE	23	SA	5	MA	5	VE	5	DI	5	ME	5	VE	5
VE	6	DI	6	ME	6	SA	6	LU	6	JE	45	SA	8
SA	7	LU	7	JE	32	DI	7	MA	7	VE	7	DI	7
DI	8	MA	8	VE	8	LU	8	ME	8	SA	8	LU	8
LU	9	ME	9	SA	9	MA	9	JE	41	DI	9	MA	50
MA	24	JE	28	DI	10	ME	10	VE	10	LU	10	ME	10
ME	11	VE	11	LU	11	JE	37	SA	11	MA	11	JE	11
JE	12	SA	12	MA	12	VE	12	DI	12	ME	12	VE	12
VE	13	DI	13	ME	13	SA	13	LU	13	JE	46	SA	13
SA	14	LU	14	JE	33	DI	14	MA	14	VE	14	DI	14
DI	15	MA	15	VE	15	LU	15	ME	15	SA	15	LU	15
LU	16	ME	16	SA	16	MA	16	JE	42	DI	16	MA	16
MA	17	JE	29	DI	17	ME	17	VE	17	LU	17	ME	17
ME	18	VE	18	LU	18	JE	38	SA	18	MA	18	JE	51
JE	25	SA	19	MA	19	VE	19	DI	19	ME	19	VE	19
VE	20	DI	20	ME	20	SA	20	LU	20	JE	47	SA	20
SA	21	LU	21	JE	34	DI	21	MA	21	VE	21	DI	21
DI	22	MA	30	VE	22	LU	22	ME	22	SA	22	LU	22
LU	23	ME	23	SA	23	MA	23	JE	43	DI	23	MA	23
MA	26	JE	24	DI	24	ME	24	VE	24	LU	24	ME	24
ME	25	VE	25	LU	25	JE	25	SA	25	MA	25	JE	52
JE	26	SA	26	MA	26	VE	26	DI	26	ME	26	VE	26
VE	27	DI	27	ME	27	SA	27	LU	27	JE	48	SA	27
SA	28	LU	28	JE	35	DI	28	MA	28	VE	28	DI	28
DI	29	MA	29	VE	29	LU	29	ME	29	SA	29	LU	29
LU	30	ME	31	SA	30	MA	30	JE	44	DI	30	MA	53
		JE	31	DI	31			VE				ME	

 Bac couvercle noir ordures ménagères

 Bac couvercle jaune – tri sélectif des déchets recyclables

**RAPPEL :**

Veillez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte. Tous les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés. La collecte est assurée les jours fériés.

Pour contacter le Service prévention des déchets de la CCPL  
03 21 12 94 92  
ou [tri@ccplumbres.fr](mailto:tri@ccplumbres.fr)

Pour toutes demandes de bacs ou remplacements de couvercles, rendez-vous sur le site Communauté De Communes, [cc-paysdelumbres.fr/fr/vivre-et-habiter/les-dechets](http://cc-paysdelumbres.fr/fr/vivre-et-habiter/les-dechets)



Mesdames, Messieurs, Chèr.e.s habitant.e.s du Pays de Lumbres,

Comme annoncé en début d'année lors des réunions publiques organisées par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et par voie des courriers qui vous ont été adressés, **la collecte des déchets va connaître des changements à compter du 2 juin 2025.**

Au dos de ce message, vous recevez **vos nouveaux calendriers de collecte** (également consultables sur le site internet de la CCPL [www.ccplumbres.fr](http://www.ccplumbres.fr) - rubrique déchets), à une période où votre communauté de communes renouvelle son marché pour les 5 années à venir. La collecte en porte à porte a été attribuée à la société ASTRADDEC.

Les offres proposées permettront une économie globale annuelle de l'ordre de 110 000 € HT/an (à tonnage équivalent). Cette baisse du montant du marché est une bonne nouvelle et va dans le sens de la trajectoire que nous avons choisie collectivement et servira à pouvoir récompenser les bons comportements dans le cadre de la TEOMI – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

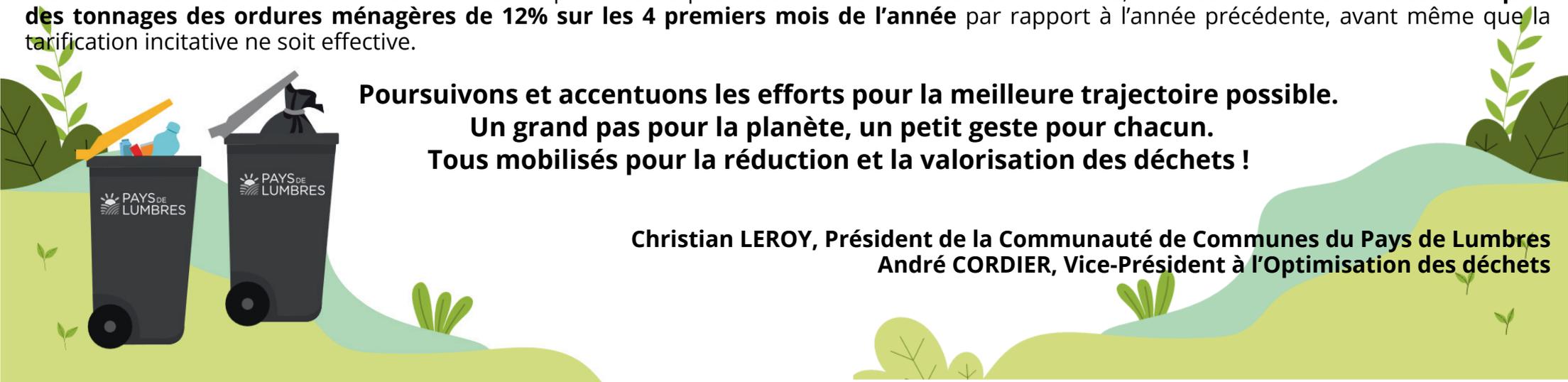
Cette baisse a été rendue possible grâce à la liberté laissée aux prestataires de pouvoir organiser leurs moyens techniques et humains sans leur imposer les jours de collecte.

Le calendrier de collecte s'en trouve ainsi remanié. De nouvelles habitudes à prendre, d'autant que dorénavant, **le bac des ordures ménagères, le bac noir, sera collecté tous les 15 jours**, même fréquence que pour le bac jaune. Par ailleurs, pour les habitants de certains hameaux, la collecte sera simplifiée puisqu'ils sont désormais sur le même calendrier que leur commune de rattachement.

Ces derniers mois, moins de la moitié des bacs noirs étaient présentés chaque semaine. Dorénavant, votre bac noir sera donc collecté une semaine sur deux, permettant une baisse progressive de la fiscalité via la TEOMI. Les usagers déjà respectueux et impliqués sur le sujet verront leur fiscalité baisser.

Les équipes de la CCPL se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et ASTRADDEC sera également mobilisé pour faciliter la transition. A titre d'exemple, des collectes supplémentaires de collecte des bacs jaunes sont prévues début juin pour garantir la collecte effective de tous les bacs sans rupture de service lors du passage d'un calendrier à un autre.

Les efforts de chacune et chacun commencent à porter leurs premiers fruits car dès ce début d'année, nous constatons **une baisse marquée des tonnages des ordures ménagères de 12% sur les 4 premiers mois de l'année** par rapport à l'année précédente, avant même que la tarification incitative ne soit effective.



**Poursuivons et accentuons les efforts pour la meilleure trajectoire possible.  
Un grand pas pour la planète, un petit geste pour chacun.  
Tous mobilisés pour la réduction et la valorisation des déchets !**

**Christian LEROY, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres  
André CORDIER, Vice-Président à l'Optimisation des déchets**